

FAITS SAILLANTS PDZA MRC D'ACTON



MRC D'ACTON

VERSION PRÉLIMINAIRE

19/09/2019

1. Territoire de la MRC

Localisation

- MRC bornée par la MRC de Drummond, la MRC du Val-Saint-François, la MRC de La Haute-Yamaska et la MRC des Maskoutains.
- Accessibilité routière assurée par les routes nationales 116 (axe est-ouest) et 139 (axe nord-sud) qui relient le territoire aux autoroutes 10 et 55, de même qu'à l'autoroute 20 qui traverse la MRC à Saint-Nazaire-d'Acton. Présence d'un chemin de fer et de 2 sites de transbordement.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques

- 8 municipalités et population de 15 560 habitants, dont la moitié se concentre dans la ville d'Acton Vale.
- MRC où la densité de la population est la plus faible de toute la Montérégie.
- Phénomène de vieillissement de la population. En contrepartie, MRC qui, en Montérégie, détient la proportion la plus élevée de familles avec enfants de moins de 5 ans et de familles de 3 enfants et plus.
- Le revenu médian après impôt des familles est de 57 398\$, ce qui est de 15 000\$ inférieur aux familles de la Montérégie.
- Niveau de scolarité inférieur à celui de la Montérégie et un taux de sortie sans diplôme des 25 ans supérieur à la région.

Territoire agricole

- 97,6 % du territoire est situé en zone agricole. Seul le territoire de l'agglomération d'Acton Vale et celui des 6 noyaux villageois de la MRC ne sont pas inclus dans la zone agricole.
- 46,7 % de la superficie totale de la MRC est boisée.
- La MRC d'Acton se situe à la jonction de deux régions physiographiques distinctes, ce qui génère deux réalités agricoles:
 - Partie ouest du territoire associée à la plaine du Saint-Laurent, avec présence de sols riches et fertiles.
 - Partie est du territoire associée à la région des Appalaches. Les affleurements rocheux sont fréquents. Cette partie du territoire est marquée par la présence d'importants massifs forestiers constitués principalement d'érablières, entrecoupés de terres en culture et de pâturages.
- La MRC abrite au moins 11 espèces floristiques ainsi que 8 espèces fauniques à statut précaire.
- La superficie exploitée en productions végétales est de 27 980 hectares.

2. Activités agricoles

Nombre de fermes

- 414 exploitations agricoles, ce qui est comparable à des MRC environnantes (Haute-Yamaska : 421, Val-St-François : 426), pour une population beaucoup plus petite (Haute-Yamaska : 71 190, Val-St-François : 30 686)
- Entre 2004 et 2018, le nombre d'exploitations agricoles dans la MRC d'Acton a diminué de 8,4% (-38), comparativement à une baisse de 9,5% pour la Montérégie et de 7,2 % pour le Québec.

Production animale

- Les productions animales sont prépondérantes dans la MRC d'Acton. 58% des exploitations agricoles ont une production animale comme activité principale, comparativement à 36% pour la Montérégie.
- Parmi les productions animales, la production laitière domine dans la MRC puisque près du quart des fermes sont des fermes laitières.
- Les 5 secteurs agricoles de la MRC d'Acton qui comptent le plus grand nombre d'exploitations sont les secteurs laitiers (100 fermes ou 24%), céréales et protéagineux (82 fermes ou 20%), porcs (65 fermes ou 16%), bovins de boucherie et veaux lourds (54 fermes ou 13%) et acéricole (46 ou 11%).
- On élève dans la MRC d'Acton, 11% des bovins laitiers, 11% des porcs, 8% des ovins et 7% des bovins de boucherie de la Montérégie.

Production végétale

- En ce qui a trait à la production végétale, les producteurs ayant comme activité principale les céréales et protéagineux (82) et les fourrages (22), pour l'alimentation animale, sont les plus nombreux.
- Sur le plan de l'acériculture, la MRC d'Acton se démarque puisqu'elle compte 46 exploitations dont l'activité principale est l'acériculture, soit 14% des exploitations de la Montérégie. Au total, 72 producteurs acéricoles ont du contingent dans la MRC pour un total de 340 000 entailles exploitées selon les déclarations des producteurs, sur 601 201 entailles potentielles.
- Dans la MRC d'Acton, 10 fermes produisent des fruits et 5 fermes produisent des légumes comme activité principale. Au total toutefois, ce sont 14 fermes qui déclarent des revenus pour les fruits et 9 fermes qui déclarent des revenus pour les légumes.
- Entre 2004 et 2018, la MRC a connu une diminution (-106) du nombre d'exploitations ayant une production animale comme activité principale, et une augmentation (+68) du nombre d'exploitations en production végétale. Cette augmentation se situe principalement dans les céréales et protéagineux, l'acériculture et les fourrages.

Tableau. Évolution du nombre d'exploitations agricoles, par production, entre 2004 et 2018
(selon l'activité principale)

Activités principales	2004	2018	Évolution
Production laitière	141	100	-41
Bovins de boucherie	85	54	-31
Porcs	94	65	-29
Volailles	8	7	-1
Ovins	8	8	-
Chevaux	2	2	-
Autres productions animales	9	5	-4
Total productions animales	347	241	-106
Céréales et protéagineux	48	82	+34
Fourrages	12	22	+10
Légumes	3	5	+2
Fruits	1	10	+9
Cultures abritées	3	1	-2
Horticulture ornementale	3	5	+2
Acériculture	31	46	+15
Autres productions végétales	4	2	-2
Total productions végétales	105	173	+68
TOTAL	452	414	-38

Source : MAPAQ, 2018

Production biologique

- 16 entreprises détiennent une certification biologique, pour un total de 41 productions certifiées.
- 3 entreprises sont en précertification, pour un total de 6 productions.
- Les produits certifiés concernent les secteurs d'activités suivants : production végétale (22), production acéricole (7), préparation des aliments et transformation (5), reconditionnement (4), productions animales (2) et boissons alcoolisées (1).
- En regard de la production végétale, les principaux produits certifiés sont les légumes de champs (6 certifiées et 1 précertifiée), les cultures abritées (4), les plantes aromatiques, fines herbes et plantes médicinales (3) et les fruits produits en champs (3).

Apport économique de l'agriculture

- En 2018, les entreprises agricoles de la MRC d'Acton ont généré des revenus bruts d'environ 210 millions \$. Les productions qui ont généré les revenus les plus imposants sont l'élevage de porcs (70 millions \$), la production laitière (64 millions \$) et l'élevage de veaux lourds (25 millions \$).
- La MRC d'Acton se démarque en ce qui a trait à la proportion de grandes exploitations agricoles. En effet, 25% de ses exploitations génèrent des revenus de 500 000\$ et plus, comparativement à 22% pour la Montérégie. En contrepartie, la MRC compte une proportion moindre de petites exploitations générant entre 5 000 \$ et 50 000\$ (22%), en comparaison avec la Montérégie (26%).
- Sur le plan des emplois, les entreprises agricoles accaparent 8 % de la population active occupée, ce qui est supérieur à ce que l'on observe dans les MRC avoisinantes (Drummond : 4,7%; Val St-François : 4,5%; Maskoutains : 3,5%; Haute-Yamaska : 1,4%).

- De 2010 à 2015, la moyenne des investissements dans la fonction agricole a été d'environ 5,3 millions \$ par année. Or, la MRC connaît, depuis 2016, des investissements record. Après des investissements de 10,7 millions \$ en 2016 et de 14,6 millions \$ en 2017, 18,6 millions \$ ont été investis en 2018.

Transformation à la ferme

- 25 entreprises agricoles effectuent de la transformation à la ferme, soit une proportion de 6% des fermes, ce qui est équivalent à ce qui se fait en Montérégie (6,3%).
- 60% des activités de transformation (15) concernent les produits de l'érable. Une seule fait des produits à plus haute valeur ajoutée (boisson alcoolisée à base d'érable).
- Les autres activités de transformation sont liées à la viande/volaille (3), à la transformation des fruits et légumes (3) et aux boissons alcoolisées (2) (cidre et vin). Un autre vignoble est actuellement en démarrage.
- Il existe deux boucheries certifiées C1 sur le territoire.
- Il n'y a pas d'abattoir sur le territoire de la MRC d'Acton.

Transformation alimentaire hors ferme

- La MRC d'Acton compte un parc industriel situé à Acton Vale, ainsi que des zones industrielles à Roxton Falls et à Upton.
- 8 entreprises opèrent des activités de transformation alimentaire hors ferme, pour un total de 312 emplois. Les plus grandes entreprises sont Les Fermes Burnbrae et Pâtisserie Gaudet.
- Dans les 5 dernières années, un investissement record de 24 millions \$ a été injecté dans les industries de transformation alimentaire hors ferme (Source : MRC d'Acton, 2019).

Mise en marché de proximité

- Dans la MRC d'Acton, 57 entreprises agricoles vendent directement aux consommateurs. Parmi les modes de mise en marché directe, le kiosque à la ferme est le plus populaire. Son nombre est passé de 24 en 2010, à 43 en 2018.
- Bien qu'il n'y ait pas de marché public dans la MRC d'Acton, 15 producteurs de la MRC vendent dans un marché public. La vente en marché public est en hausse puisqu'en 2010, seulement 9 producteurs vendaient dans un marché public. Plusieurs marchés publics sont situés à proximité de la MRC, soit à Granby, Valcourt, Racine, Sherbrooke, Drummondville et Montréal.
- Des formules de marchés publics ont été envisagées et/ou expérimentées dans la dernière décennie, dont :
 - Marché Culture et Verdure en 2013 au centre-ville d'Acton Vale (marché les samedis d'été et à Noël). Ce marché n'aurait finalement pas vu le jour.
 - Marché Nomade en 2014, qui visait à se déplacer vers les citoyens plutôt que de demander à ces derniers de venir à eux. Pour la saison 2014, le Marché Nomade a pris part à cinq événements : la Foire agroalimentaire de la région d'Acton, le Festival des tournesols plein les yeux à Upton, La Grosse Lanterne à Béthanie, le Festival du Porc de Saint-Nazaire et les journées portes ouvertes de l'UPA. Ils ont aussi fait découvrir tour à tour leurs produits lors des dégustations au Bureau d'accueil touristique à la Gare d'Acton Vale. Les activités de ce marché auraient duré environ une année.
 - Marché public de Béthanie, entre 2007 et 2011.

- La MRC compte également 8 kiosques hors ferme et 12 entreprises qui ont un site Internet transactionnel. Quelques kiosques (environ 3) ont adopté la formule d'une boutique en vendant une diversité de produits transformés de leur production ou d'autres fermes. Ils sont ouverts à l'année (heures fixes ou sur appel) ou sur 3 saisons (fermé l'hiver seulement).
- Sur le plan des fruits et légumes, la MRC compte 7 entreprises qui offrent de l'autocueillette et 3 entreprises qui font de l'agriculture soutenue par la communauté (abonnement saisonnier à des paniers de légumes).
- L'acériculture est très présente sur le plan des de la mise en marché directe. En effet, les producteurs acéricoles forment plus du tiers des entreprises qui font de la vente directe (20) et opèrent la moitié des kiosques à la ferme (18).

Tableau. Exploitations agricoles de la MRC qui vendent directement aux consommateurs

Activité principale	Nombre d'exploitations agricoles vendant directement aux consommateurs						
	Autocueillette	Kiosque à la ferme	Kiosque hors ferme	Produit vendu marché public	ASC	Site Internet transactionnel	Total
Acériculture	1	18	4	2		1	20
Apiculture		1	1	2		1	3
Autres fruits	4	8		4		2	8
Autres légumes frais		1	1	4	3	2	5
Bovins de boucherie		2		1		1	4
Bovins laitiers et production laitière		1					1
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	1	4	1	1	2	2	7
Fourrages		3			1	1	3
Horticulture ornementale	1	1				1	2
Oeufs		1			1	1	1
Ovins		1	1	1			1
Porcs		1					1
Autres volailles (canards, émeus, etc.)		1					1
Total (peu importe l'activité principale) pour la MRC d'Acton	7	43	8	15	7	12	57

Note : Une exploitation agricole peut recourir à plusieurs moyens de commercialisation. C'est pourquoi le total indiqué ne représente pas la somme des nombres de sa ligne. (Source : MAPAQ, 2018).

Perception des producteurs – mise en marché directe (Consultation du 25 avril 2019)

Lors de la consultation des producteurs agricoles, certains freins à la mise en marché directe ont été exposés :

- l'encadrement réglementaire contraignant pour le développement d'activités ou de produits complémentaires;
- l'absence de route ou de circuit touristique;
- les coûts engendrés par la présence d'un employé à un kiosque;
- le fait que peu de gens se déplacent à la ferme (surtout pour les fermes plus éloignées);
- la méconnaissance et le manque de reconnaissance des produits locaux;
- l'absence de lieu de vente commun et expériences passées de marché public non concluantes;
- la courte période de production;
- la masse critique faible de la population de la MRC et les revenus moyens bas;
- le manque de maillage entre producteurs.

En conséquence, certains affirment qu'il est plus facile et rentable de vendre sa production à l'extérieur de la MRC.

Vente à un intermédiaire

- Dans la MRC d'Acton, 23 entreprises agricoles vendent directement à un intermédiaire. 14 entreprises, soit la majorité, vendent à des détaillants (épiceries, marchés indépendants, fruiteries, boulangeries, boucheries, etc.) de la MRC d'Acton ou de l'extérieur.
- D'autre part, 12 entreprises vendent à des transformateurs ou emballeurs de produits alimentaires ou agricoles, tandis que 5 entreprises vendent à des restaurants et une seule entreprise vend à un hôtel. Enfin, une seule entreprise vend via un marché virtuel.

Perception des épiceries de la MRC – approvisionnement en aliments locaux (Entrevues réalisées au printemps 2019)

Des entrevues réalisées auprès de certaines épiceries révèlent certains freins liés à leur approvisionnement et à leur offre d'aliments locaux :

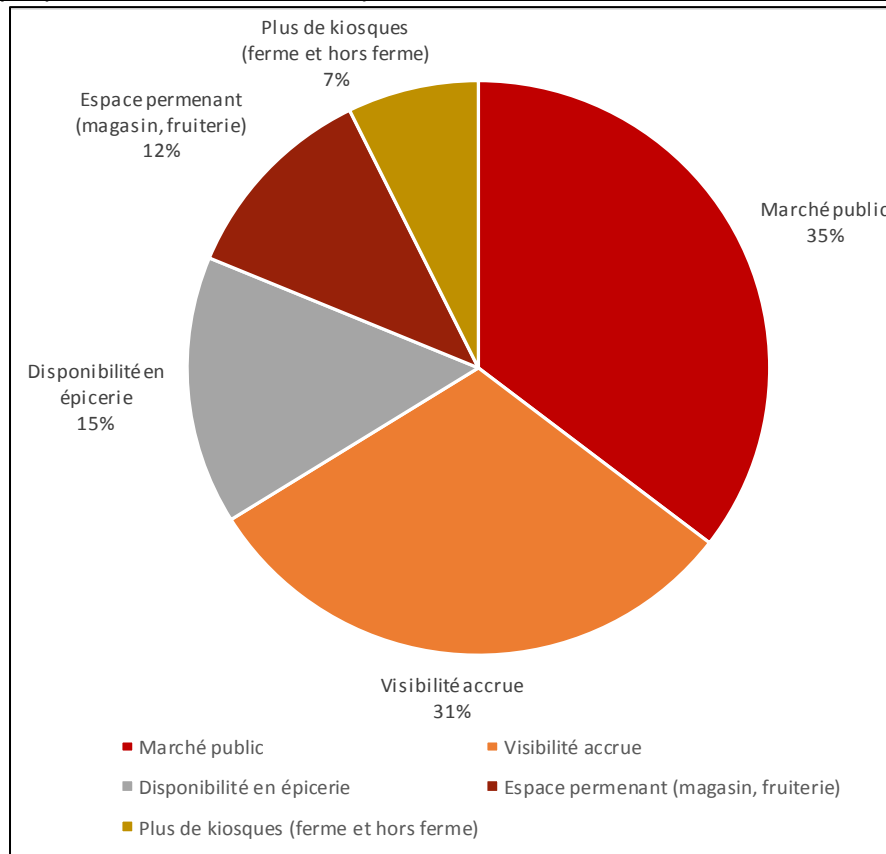
- *Capacité limitée des producteurs à fournir à l'année;*
- *Peu de promotion effectuée par les producteurs et une fois le contact établi, difficulté à assurer les suivis;*
- *La gestion de nombreuses factures;*
- *La méconnaissance des produits locaux et la nécessité pour un produit d'être vendu (ne doit pas rester sur la tablette);*
- *Exigences légales, ainsi que celles imposées par la bannière sont plus importantes pour la viande;*
- *Le pourcentage imposé par les épiceries (bannières) / produits pas tous listés.*

Habitudes d'achats des citoyens de la MRC (Sondage de Ressources-Femmes réalisé au printemps 2019)

Selon les 415 répondants au sondage:

- *Les principaux lieux où les gens se procurent les aliments, peu importe la saison, sont d'abord les épiceries de la MRC (359 en hiver/310 en été), suivi des grandes surfaces à l'extérieur de la MRC comme Costco ou Walmart (228 en hiver/197 en été), puis des épiceries hors MRC (211 en hiver/196 en été).*
- *En période estivale, on note une hausse significative des répondants qui s'approvisionnent à un kiosque saisonnier (160) ou à un marché public (134).*
- *Les principaux critères qui motivent le choix du lieu d'achat sont le coût des aliments (238) et sa proximité (233). Les critères auxquels les citoyens accordent le plus d'importance dans le choix des aliments sont la qualité et la fraîcheur (297), le prix (239) et la provenance (161).*
- *Les principaux aliments du panier d'achats provenant d'une production locale sont le sirop d'érable, les fruits (fraises, pommes, raisins), les légumes, les œufs, le miel, la viande et la confiture.*
- *À l'égard de l'accessibilité aux aliments locaux, 57% des répondants considèrent que les produits locaux sont facilement accessibles, tandis que 43% considèrent que non. Les principaux freins soulevés sont :*
 - *Le manque de visibilité;*
 - *La méconnaissance des lieux où on peut les trouver;*
 - *L'absence de point de vente à proximité;*
 - *Le manque de disponibilité en épicerie;*
 - *La nécessité de faire plusieurs arrêts pour se les procurer ou de faire un détour chez le producteur.*
- *Enfin, sur les 225 répondants qui ont proposé des conditions facilitantes pour l'accès aux aliments locaux, 35% ont mentionné la mise en place d'un marché public, 31 % ont proposé de donner une visibilité accrue aux produits, 15% ont recommandé une plus grande présence en épicerie, 12 % ont suggéré un espace permanent de vente de produits locaux, tandis que 7% ont proposé qu'il y ait plus kiosques à la ferme (7%).*

Graphique. Conditions facilitantes pour l'accès aux aliments locaux selon le sondage



Accès aux fruits et légumes locaux

- Dans une collectivité, l'accès aux fruits et légumes est considéré comme un déterminant de la santé, puisqu'il favorise la capacité de la population à faire des choix sains. L'accessibilité aux aliments repose sur un accès physique et économique.
- L'accès physique fait référence à la disponibilité, à la proximité des aliments et à la capacité de déplacement. Une cartographie de l'accès aux fruits et légumes frais, réalisée par la Santé publique, met en évidence trois types d'offres alimentaires destinées à la population.
 - Offre en circuit court : Parmi les 14 fermes qui produisent des fruits et les 9 fermes qui produisent des légumes, 6 fermes offrent des fruits et légumes en circuit court par un kiosque à la ferme. De plus, 3 fermes offrent des légumes grâce à l'agriculture soutenue par la communauté et ont un point de chute à la ferme.
 - Offre commerciale : Dans la MRC d'Acton, il n'y a pas de magasins à grande surface. On retrouve 5 épiceries, ainsi que 2 commerces avec produits alimentaires. Or, on note l'absence d'épicerie ou de commerce alimentaire dans les trois municipalités suivantes : Ste-Christine, Béthanie et St-Théodore-d'Acton.
 - Offre communautaire : 5 municipalités sont dotées d'une cuisine collective, soit Acton Vale, Béthanie, Upton, Roxton Falls, St-Théodore-d'Acton et Ste-Christine. Les groupes de cuisines sont offerts à tous les résidents adultes de la municipalité. En ce qui a trait au dépannage alimentaire offert par le Centre de bénévolat d'Acton Vale (CBAV), son approvisionnement, grâce aux dons, vient des épiceries, des fermes, des transformateurs alimentaires et des citoyens. Il fluctue en fonction des saisons.

En hiver, les dons en fruits et légumes frais sont très rares et donc, peu de légumes sont disponibles. En été, le CBAV reçoit des dons grâce au projet « Vide jardin ». Certains producteurs agricoles font aussi des dons de surplus, mais ceux-ci sont limités.

- L'accès économique fait référence au prix des aliments et aux revenus disponibles pour se les procurer:
 - La MRC est reconnue comme un milieu défavorisé financièrement et socialement selon l'IDC (Acton Vale et Roxton Falls) et, selon l'IMSE, les 8 écoles du territoire sont cotées 6 à 10. La population a les revenus les plus bas de la Montérégie pour tout genre de ménage confondu, dont plusieurs indicateurs le témoignent. Concernant les adultes en situation de pauvreté et les personnes âgées vivant seules, ils n'ont pas un revenu suffisant pour pallier l'ensemble des dépenses et l'alimentation est souvent la première dépense coupée.
 - Selon les organismes communautaires, le modèle de transport adapté et collectif ne répond pas aux besoins des populations ayant des problématiques de déplacement. De plus, il est impossible d'avoir plus d'un sac d'emplettes lors des déplacements en transport adapté.
 - Un groupe d'achats en démarrage afin d'offrir à prix avantageux des produits alimentaires aux citoyens à faibles revenus.

Agrotourisme

- Dans la MRC d'Acton, 10 fermes offrent des activités agrotouristiques. Ce nombre est similaire aux MRC du Val-St-François (11) et de La Haute-Yamaska (10).
- Les activités d'interprétation, d'animation et de visite à la ferme sont les plus populaires (8 fermes), tandis que les repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux (1 ferme) et l'hébergement à la ferme (1) sont également offerts.

Activités agrotouristiques	Nombre d'exploitations agricoles
Interprétation, animation, visite à la ferme	8
Repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux	1
Hébergement à la ferme	1
Aucune réponse	1
Total	10

Note : Une exploitation agricole peut offrir plusieurs activités agrotouristiques. C'est pourquoi le total indiqué ne représente pas la somme de la colonne du nombre d'exploitations agricoles. (Source : MAPAQ, 2018)

- Les entreprises agrotouristiques évoluent dans les productions suivantes (activité principale) : fruits autres que les pommes (4), horticulture ornementale (2), ovins (1), oies/canards (1), acériculture (1), pommes (1).
- À l'été 2019, la MRC d'Acton a lancé un premier Passeport Foodie, dans le cadre d'une initiative du Garde-Manger du Québec. La Virée gourmande, offerte dans le Passeport Foodie, est le premier circuit agrotouristique pour la MRC d'Acton. Le circuit est partagé avec la MRC des Maskoutains et met en valeur 6 entreprises, pour chacun des deux territoires.
- Un producteur est actuellement membre du réseau Terroir en VR. Aucun producteur n'est actuellement membre de Terroir et Saveurs.
- Acton Vale est reconnu comme Village-relais.
- La piste récréative La Campagnarde (cyclisme et motoneige), qui fait partie de la Route Verte du Québec, entre Drummondville et Granby, représente un axe de développement touristique. Le principal attrait touristique de la MRC est le Théâtre de la Dame de cœur.

Perception des producteurs agricoles – agrotourisme (Consultation du 25 avril 2019)

Lors de la consultation, des producteurs agricoles ont indiqué que l'agrotourisme peut proposer une avenue de développement intéressante pour leur entreprise.

Événements promotionnels régionaux

- À l'été 2019, la Foire agroalimentaire de la région d'Acton a réalisé sa 22^e édition. En 2018, le nombre de visiteurs était estimé à 4 000, et en 2019, il était estimé à 5 000. En 2019, sur les 14 exposants producteurs/transformateurs à la Foire, on en retrouvait 4 de la MRC. Parmi les 11 transformateurs hors ferme, on en retrouvait 5 de la MRC.
- Depuis 23 ans, une journée de visites agrotouristiques est offerte gratuitement par la SADC de la région d'Acton, dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les Fermes du Québec de l'UPA. Cette journée inclut le transport en autobus permettant à la population de visiter les fermes de la MRC participantes aux Portes ouvertes.

Main d'œuvre et relève agricole

- La grande majorité de la main d'œuvre est familiale (382 fermes), comparativement à la main d'œuvre non familiale (103 fermes).
- Le recours à une main-d'œuvre non familiale hors Québec est rare (6 fermes), laquelle est présente dans les fermes laitières (4), le porc (1) et autres fruits (1).
- À noter que les secteurs laitiers et acéricoles n'ont eu que récemment l'autorisation d'avoir recours aux travailleurs étrangers.

Âge des exploitants

- L'âge moyen des exploitants agricoles de la MRC d'Acton est le plus bas de la Montérégie : 49,6 ans (52 ans en Montérégie).
- Les statistiques démontrent qu'il y a plus de jeunes exploitants (entre 20-40 ans) dans la MRC (19%), comparativement à la Montérégie (15%). Il y a d'ailleurs moins d'exploitants de plus de 60 ans (27%), comparativement à la Montérégie (35%).
- Enfin, dans la MRC, la majorité des producteurs (45%) ont entre 40 et 60 ans, comparativement à la Montérégie (43%).
- Les exploitants de moins de 40 évoluent principalement dans les productions de bovins laitiers et production laitière (42), porcs (16) et céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (15).

Cédants et relève agricole

- Dans la MRC, 60 entreprises prévoient vendre d'ici 5 ans, ce qui représente 14% des exploitations agricoles, ce qui est plus élevé comparativement à la Montérégie (10,5%).
- Chez les exploitants prévoyant vendre d'ici 5 ans, 44 ont une relève prévue, tandis que 16 n'en ont pas.
- C'est dans le domaine de la production de porcs que la relève prévue est la plus faible (6), pour un nombre de ventes ou transfert prévu de 14.
- En 2016, le taux de renouvellement des générations (moins de 35 ans versus 55 ans et plus) représentait 1 relève agricole pour 4,6 cédants, comparativement à 2,5 cédants en 2011 et 1,5 cédant en 2006.
- Le service de l'ARTERRE n'est pas accessible dans la MRC d'Acton.
- La MRC est située à proximité de l'Institut de technologie agroalimentaire de St-Hyacinthe.

Services-conseils

- En 2017-2018, 204 entreprises agricoles de la MRC d'Acton ont reçu des aides financières provenant du Réseau Agriconseils pour des services-conseils pour un total de 365 000 \$. Voici les principaux services rendus :
 - 47 entreprises ont reçu des services-conseils en gestion;
 - 30 entreprises ont reçu des services-conseils techniques;
 - 7 entreprises ont fait une rencontre en collaboration interprofessionnelle;
 - 172 entreprises ont reçu des services-conseils en agroenvironnement;
 - 6 entreprises ont reçu des services-conseils Bovi-Expert;
 - 91 entreprises ont reçu des services-conseils en efficacité énergétique et en bien-être animal.
- DEL-MRC d'Acton accompagne environ 10 producteurs agricoles annuellement pour répondre à divers besoins de leur entreprise.

3. Activités forestières

Territoire forestier

- La MRC d'Acton se situe au 4^e rang en Montérégie pour sa superficie de forêt.
- La forêt feuillue est dominante (70%), suivie de la forêt mélangée (19%) et de la forêt résineuse et en régénération (11%).
- Entre 2009 et 2017, la MRC d'Acton a connu des pertes de superficies forestières de 262 hectares (ha).
- Les municipalités qui comptent les plus grandes superficies de forêt sont Roxton (9 680 ha), Sainte-Christine (5445 ha) et Acton Vale (4 294 ha).

Activités forestières

- En 2015, la MRC d'Acton comptait 159 producteurs avec une superficie enregistrée de 6 446 ha. En 2019, la MRC d'Acton compte 132 producteurs forestiers, pour une superficie forestière enregistrée de 5 598 hectares. Cette baisse au registre des producteurs forestiers est constatée pour l'ensemble de la Montérégie.
- 21% de la forêt est sous aménagement (avec PAF).
- La superficie de forêt présentant un apport économique intéressant à court terme est de 6875 ha :
 - 36% de cette superficie se retrouve chez les producteurs enregistrés;
 - 64% de cette superficie se retrouve chez les propriétaires non producteurs.
- En 2012, en Montérégie, les producteurs agricoles représentent 19% des propriétaires forestiers, comparativement à 30% auparavant.
- En Montérégie, les terres forestières sont en moyenne de plus petites superficies.

Aménagement forestier

- La MRC d'Acton compte 6 conseillers forestiers reconnus actifs sur leur territoire.
- Les superficies en travaux réalisés dans le cadre des programmes d'aides à la mise en valeur ont diminué de façon significative à compter de 2017. Cette tendance est représentative pour l'ensemble de la Montérégie.
- En 2018, seulement les travaux commerciaux ont fait l'objet de financement de la part du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP). Les travaux financés se sont déployés sur 74 ha pour un montant total de 53 995\$.

Récolte de bois et mise en marché

- La possibilité forestière de la MRC d'Acton est estimée à 77 322 m³. Cela correspond à plus de 2 500 chargements de camions semi-remorques. 12% de cette possibilité forestière a été récoltée au cours des 3 dernières années.
- 2 syndicats sont actifs sur le territoire de la MRC, soit le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec et le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec.
- En 2015, la MRC d'Acton se situait au 3^e rang en Montérégie pour le volume de bois mis en marché par le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (12,7%), après

- les MRC Brome-Missisquoi (55,6%) et La Haute-Yamaska (13,3%). *Ne comprend pas le bois mis en marché à Ste-Christine
- Le bois est destiné en majorité au marché de la pâte.

Acériculture

- En 2015, la MRC d'Acton se situait au 4^e rang en Montérégie en termes de superficie exploitée en acériculture (12%), après La Haute-Yamaska (20%), Le Haut-St-Laurent (18%), Brome-Missisquoi (17%).
- Les superficies exploitées pour l'acériculture sont principalement situées au Canton de Roxton (1 735 ha) et à Ste-Christine (621 ha), ainsi que, dans une moindre mesure, à Acton Vale (191 ha), Saint-Théodore-d'Acton (164 ha) et Béthanie (110 ha).
- En 2018, la MRC d'Acton comptait 72 producteurs acéricoles avec contingent.

Forêt-faune

- Plusieurs démarches en lien avec les aménagements fauniques ont eu lieu sur le territoire de la MRC :
 - 2010: Projet forêt-faune Arc-en-ciel (FFAEC), coordonné par la CDRN, avec partenaires (Multifaune, COGAFFA, AFM). Évaluation de la déprédation sur la flore, de la densité de cerfs par un inventaire par caméra et développement de techniques d'aménagement forêt-faune.
 - 2014: Plan de développement par massif (PDM) Phase 1. Recueil d'informations sur les massifs, leur connectivité (corridors actuels et potentiels), l'habitat du cerf de Virginie et de la petite faune.
 - Le massif «de Sainte-Christine» est ciblé en raison de son importance (3 701 ha).

Changements climatiques

- Les changements climatiques devraient affecter non seulement les températures moyennes et extrêmes, mais également le régime de précipitations, la circulation de l'air et la concentration de certains constituants de l'atmosphère. Devant ce constat, plusieurs études et travaux sont en cours afin de modéliser les impacts qu'auront ces changements globaux sur les écosystèmes forestiers. Il semble évident qu'une migration vers le nord de certaines essences d'arbres est à prévoir à moyen/long terme. Plusieurs recherches portent donc sur l'adaptation de ces essences d'arbre qui, probablement dans un avenir rapproché, feront partie de la réalité forestière.

Espèces exotiques envahissantes

- L'AFM considère le nerprun bourdaine (*Rhamnus frangula*) et le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) comme une préoccupation majeure pour les forêts.
- L'agrile du frêne ainsi que le longicorne asiatique sont présentement sous haute surveillance, car ils affecteront incessamment les forêts feuillues.
- La renouée japonaise est également présente sur le territoire.